

Demande déposée le 13/05/2026 et complétée le		N° DP 068 302 26 00021	
Par :	Monsieur LEHR JORDANE FRANCIS		
Demeurant à :	3 B RUE DU BALLON 68520 SCHWEIGHOUSE THANN	Surface de plancher:	m ²
Sur un terrain sis à :	3 B RUE DU BALLON 68520 Schweighouse-Thann 302 38 1146		
Nature des Travaux :	Piscine		

Le Maire de la Ville de Schweighouse-Thann

VU la déclaration préalable présentée le 13/05/2026 par Monsieur LEHR JORDANE FRANCIS,

VU l'objet de la déclaration :

- pour la mise en place d'une piscine ;
- sur un terrain situé 3 B RUE DU BALLON ;
- pour une surface de plancher créée de 0 m² ;

VU le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants,

VU l'affichage en mairie en date du 13/05/2026 de l'avis de dépôt,

VU le PLU approuvé le 04.07.2017, modifié le 12.12.2019,

ARRETE

Article 1 : La présente déclaration préalable fait l'objet d'une décision de non opposition. Conformément aux dispositions des articles L 134-10 et D 134-51 et D 134-52 du Code de la Construction et de l'Habitation, l'attention du constructeur est attirée sur son obligation de mettre en place un dispositif de sécurité normalisé pour éviter les risques de noyades.

Fait à Schweighouse-Thann, le
le Maire,



27 MAI 2026

Bruno DESFORET

Pour le Maire,
L'Adjoint Délégué

FUCHS Christian